

COLZA

Le réseau d'observation se met en place avec 9 parcelles qui ont fait l'objet d'observations cette semaine.

Stade

Les parcelles semées en septembre (5 parcelles sur 9) sont entre les stades levée et cotylédons. Pour les semis plus précoces du mois d'août (4 parcelles sur 9), les stades s'échelonnent entre 2 et 4 feuilles étalées.

Les levées sont parfois hétérogènes mais les pluies de cette semaine devraient permettre la levée de toutes les graines qui auraient pu rester dans le sec jusqu'à présent.

Altises

Des altises sont observées sur un seul piège du réseau en faible quantité (2 captures).

Il n'y a pas de dégâts observés sur plantes dans les parcelles du réseau mais des dégâts ont été signalés par ailleurs.

Il faut rester vigilant jusqu'au stade 3 feuilles inclus, donc principalement sur les parcelles qui lèvent actuellement en

surveillant des dégâts sur les plantules. Le seuil de nuisibilité est de 8 pieds sur 10 avec des morsures.



Tenthredès de la rave

Des adultes sont toujours signalés dans 3 cuvettes. Mais ce sont uniquement les larves qui peuvent occasionner des dégâts sur la culture.

Actuellement le risque vis-à-vis de ce ravageur est nul.

Mise en œuvre des pièges

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité. Il convient de mettre en place les cuvettes jaunes dès l'implantation de la culture.

Les cuvettes jaunes se placent au niveau de la végétation, sauf pour les grosses altises

(altises d'hiver) où la cuvette doit être enterrée. **Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :**

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle en colza
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer de cuvette.
- Relever la cuvette toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de végétation.

Limaces (*Deroceras reticulatum* et *Arion hortensis*)

Peu de dégâts de limaces sont observés cette semaine : 2 parcelles avec 2 % de surfaces touchées.

Avec le retour de conditions plus humides, il faut

COLZA

Altises

Tenthredès de la rave

Mise en place des pièges

Limaces

surveiller les parcelles. Si les dégâts sur plantes sont facilement observables, ceux occasionnés entre la germination et la levée sont plus difficilement détectables peuvent occasionner une perte de peuplement importante et rapide.

L'analyse du risque a priori prend en compte :

- L'historique de la parcelle, les antécédents d'attaques,
- Les conditions de sol et la présence de débris végétaux en surface (sols humides, motteux, creux, présence de pailles favorables aux limaces),
- Les conditions climatiques (pluies régulière, températures douces, absence de vent).

Comment observer si les limaces sont actives ?



- Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.
- Pour évaluer au mieux le risque, il est préférable de positionner des pièges. Le piégeage consiste à disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.) ou, mieux, un véritable piège à limaces. Différents modèles de pièges existent : INRA, De Sangosse ou Bayer. Les précautions à prendre :
 - ✓ avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;

- ✓ ne pas arroser le sol au moment de la pose pour avoir une vision du risque tel qu'il est au moment de la pose du piège ;
- ✓ poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ✓ ne pas déposer d'appâts ;
- ✓ relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

Piège enterré : Altise d'hiver

bord supérieur à 1 à 2 cm au dessus du sol.



Piège sur végétation : Tous les autres insectes



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan